

La filière bois en Auvergne : la fabrication de meubles au premier plan

Le massif forestier auvergnat, qui couvre plus du quart du territoire régional, place l'Auvergne en bonne position pour la production de bois sur pied et le volume de bois récolté. Pourtant, l'Auvergne occupe une position intermédiaire quant à la part de la filière bois dans l'emploi salarié total. Ces caractéristiques, associées à un volume de bois sur pied qui augmente plus vite qu'au niveau national, révèlent une valorisation économique locale insuffisante de la ressource. La forêt auvergnate, fortement morcelée, est exploitée par un très grand nombre de petits établissements, ce qui constitue un point faible pour la production et la récolte du bois.

Le cœur de la filière bois auvergnate emploie 5 700 salariés, dont 90 % occupent des activités de transformation. En termes d'emploi, le sciage et le travail du bois sont plus développés qu'en France métropolitaine, avec la présence de grands établissements dans l'Allier. La seconde transformation, à l'inverse, l'est moins. Cependant, la fabrication de meubles, historiquement liée au Cantal, est très ancrée dans la région.

Le poids de la filière bois dans l'emploi varie sensiblement sur le territoire auvergnat : s'il est peu élevé au nord (hormis le Livradois-Forez), il atteint plus du double de la moyenne régionale au sud.

La filière bois auvergnate présente une certaine vulnérabilité dans plusieurs zones d'emploi, où l'activité est à la fois très spécialisée et très concentrée dans quelques grands établissements.

► Claude WASZAK, Insee

En Auvergne, fin 2010, 2 940 établissements composent le cœur de la filière bois. Ils emploient près de 5 700 personnes, soit 1,3 % de l'emploi salarié total. Par comparaison, la filière représente à peine 1 % des salariés à l'échelon national. Ce résultat situe l'Auvergne au 10^e rang, relativement loin des régions leaders telles que le Limousin, Poitou-Charentes ou l'Aquitaine. ▮

L'Auvergne au 1^{er} rang pour la fabrication de meubles

La filière bois auvergnate se distingue du niveau national par une part beaucoup plus élevée d'établissements dans les activités de production et de récolte du bois. Ainsi, en Auvergne, la sylviculture et l'exploitation forestière regroupent 2 100 établissements, soit 72 % des unités de la filière, contre 54 % pour la France. Mais ces activités, exercées le plus souvent par de très petites entreprises sans personnel, emploient à peine 10 % de l'ensemble des salariés de la filière régionale. Ce très grand nombre de petites unités dans la récolte du bois est un héritage du morcellement de la forêt auvergnate.

La forêt, un potentiel pour l'Auvergne

La filière bois a toujours fait l'objet d'une attention particulière en Auvergne du fait du potentiel qu'elle représente en termes de production, donc de développement économique, d'emplois et de valeur ajoutée au sein des territoires. Les États généraux de la filière bois en 2011, puis l'initiative nationale des « rencontres régionales de la filière bois » fin 2012 ont constitué le socle de la contribution de la région Auvergne au projet de « loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt ». En parallèle, la déclinaison locale du « plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois » se nourrira des mêmes réflexions.

La forêt auvergnate s'étend sur 750 000 hectares. Elle couvre plus d'un quart du territoire régional, un taux identique à celui observé au niveau métropolitain. Depuis l'après-guerre, la surface forestière régionale est en forte progression. La surface boisée n'est pas homogène sur toute la région : la Haute-Loire est le département le plus boisé, l'Allier le moins.

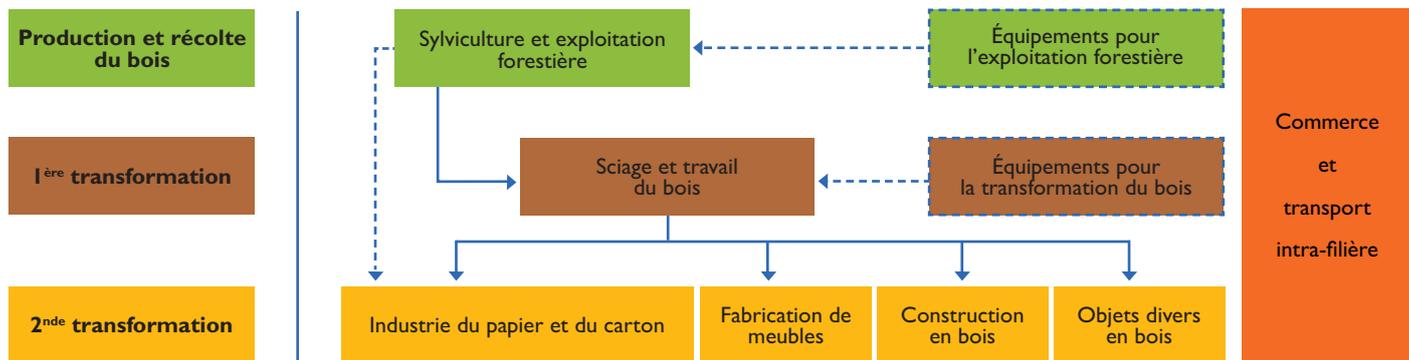
Les feuillus, situés en plaine et dans les vallées, et les résineux, plutôt en montagne, sont représentés pratiquement à parts égales. Compte tenu des différents reliefs, les quatre départements n'offrent pas le même paysage. Les feuillus sont majoritaires dans l'Allier, avec une prépondérance du chêne, ainsi que dans le Cantal. En Haute-Loire, les résineux prédominent. Les deux groupes d'essences sont présents, à parts à peu près identiques, dans le Puy-de-Dôme.

À l'instar des régions de l'ouest de la France, la forêt auvergnate appartient majoritairement à des personnes privées (86 %). Elle est très morcelée : 210 000 propriétaires se partagent 602 000 hectares, soit une surface moyenne de 2,9 hectares par propriétaire. Chacun possède en moyenne cinq à six parcelles, souvent non contiguës. Selon les estimations, seulement la moitié de la surface forestière bénéficie d'une gestion suivie, ce qui constitue un frein à sa pleine exploitation. Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt prévoit de lutter contre ces effets de l'émiettement de la forêt privée, en favorisant notamment la gestion et la vente groupées.

Avec 1 65 millions de m³ en 2010, les massifs forestiers auvergnats représentent 7 % du volume total de bois sur pied français, ce qui place la région en 4^e position. Entre 1981 et 2010, le volume sur pied de la forêt auvergnate s'est accru de 2 % par an, soit bien plus qu'en moyenne nationale (+ 1,2 %). L'Auvergne est la 6^e région métropolitaine en termes de récolte de bois et la 5^e pour la production de sciages.

Source : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Auvergne

Les activités de la filière bois



Note : le bois énergie (bois de chauffage, granulés de bois, bois déchiqueté...) n'est pas présent dans ce schéma car sa production relève de tous les niveaux de la filière bois : production et récolte, première et seconde transformations. De plus, le fonctionnement particulier de ce secteur (marché informel, auto-consommation...) rend difficile l'estimation de son poids économique.

--- inexistant ou quasi inexistant en Auvergne

Effectifs salariés dans la filière bois auvergnate

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Ensemble	859	1 251	1 472	2 111	5 693
dont : sylviculture et exploitation forestière	104	160	131	156	551
sciage et travail du bois	592	203	644	853	2 292
industrie du papier et du carton	18	18	451	768	1 255
fabrication de meubles	47	845	93	37	1 022
construction en bois	70	25	151	275	521

Source : Insee, Clap 2010

Si la part des établissements dans la transformation du bois est plus faible en Auvergne qu'en France, celle de l'emploi est identique : neuf salariés sur dix de la filière bois travaillent dans ces activités. Toutefois, la répartition des salariés entre la première et la seconde transformation diffère. Dans la région, le poids de l'emploi dans la première transformation est plus important qu'au niveau national. À

l'inverse, la part des emplois est plus faible dans la seconde transformation : 50 % contre 55 % pour la France. Cependant, ce constat n'est pas vérifié pour tous les segments appartenant à cette partie de la filière. Si l'industrie du papier-carton et la construction en bois sont sous-représentées, la fabrication de meubles occupe 18 % des salariés de la filière bois contre 7,3 % en France. L'Auvergne se

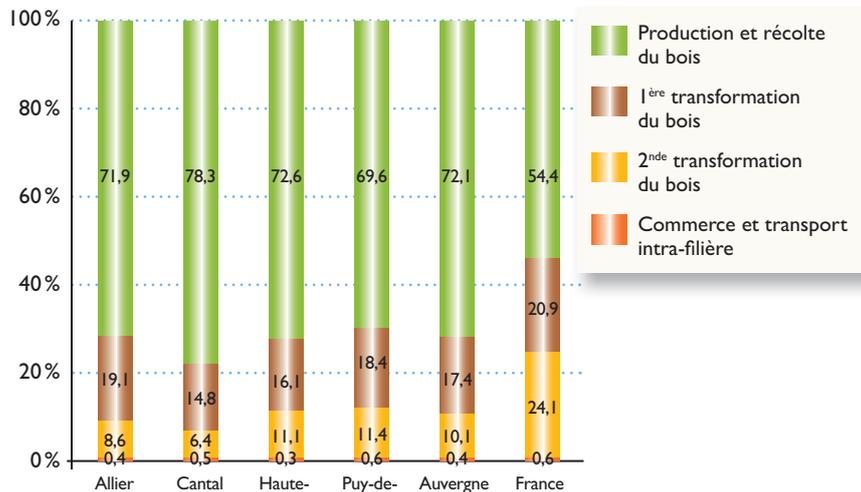
situe ainsi au 1^{er} rang des régions pour cette activité.

Les activités transversales de commerce et de transport sont très peu présentes dans la région, avec seulement une quinzaine d'établissements employant 0,5 % des effectifs de la filière.

En 2010, un salarié de la filière bois auvergnate sur trois travaille dans une entreprise dont le centre de décision

» Répartition des établissements de la filière bois

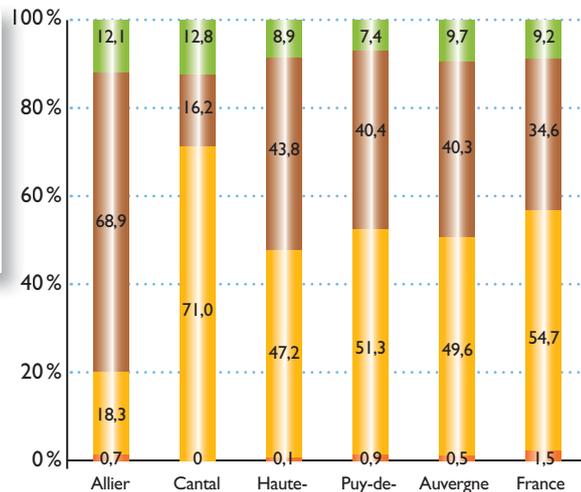
Une part plus importante des activités de production et de récolte du bois qu'au niveau national



Source : Clap 2010

» Répartition des effectifs salariés de la filière bois

L'Allier et le Cantal se différencient



Source : Clap 2010

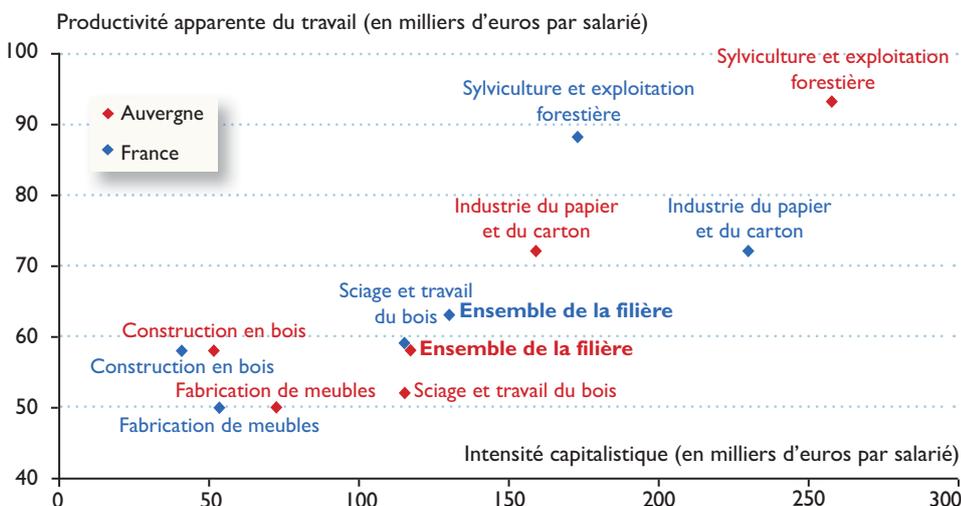
est implanté hors de l'Auvergne. Ce taux de dépendance reste relativement bas au regard de celui de l'ensemble de l'industrie (47%). En effet, le taux de dépendance est très faible dans le sciage et le travail du bois ainsi que dans la construction en bois, activités regroupant la moitié de l'emploi de la filière. Ceci a pour effet de tirer vers le bas la moyenne régionale, malgré un taux de dépendance très fort dans l'industrie du papier-carton (75%).

Une valeur ajoutée par salarié très différente selon le segment

Les profils économiques des différents segments sont, à l'image de la filière, très hétérogènes. Ainsi, l'intensité capitalistique (montant des immobilisations par salarié), importante dans la sylviculture et l'exploitation forestière ou l'industrie du papier carton, est à l'inverse limitée dans la fabrication de meubles et la construction en bois. Plus les immobilisations sont importantes, plus la valeur ajoutée dégagée par salarié, encore appelée productivité apparente, est forte. L'industrie du papier carton présente donc une productivité apparente élevée. Dans la sylviculture et l'exploitation forestière, la présence forte de non-salariés induit une intensité capitalistique et une productivité apparente du travail élevées.

La valeur ajoutée par salarié est en revanche faible dans la fabrication de meubles et la construction en bois, des segments peu capitalistiques. Dans ces deux activités, la main-d'œuvre est importante. Malgré des salaires relativement peu élevés, une part significative de la valeur ajoutée est donc consacrée aux charges de personnel. Si les deux segments se rapprochent par le niveau de leur intensité capitalistique et de leur productivité apparente ou le poids des charges de personnel, ils diffèrent nettement quant à leur rentabilité. La construction dégage ainsi une rentabilité d'exploitation (mesurée par le ratio du résultat d'exploitation sur le chiffre d'affaires) élevée, contrairement à la fabrication de meubles, segment le moins rentable de la filière. Celui-ci est en effet soumis à une forte concurrence extérieure, à l'inverse de la construction, destinée avant tout aux résidents.

Intensité capitalistique et productivité apparente du travail pour les principaux segments de la filière bois



Champ : Entreprises mono-régionales
Sources : Insee, Clap et FARE 2010

L'industrie du papier-carton moins capitalistique en Auvergne

En Auvergne, la productivité apparente du travail dans la filière bois est plus faible qu'en France. Ce résultat découle d'abord de la structure productive de la filière régionale, plus orientée vers la fabrication de meubles, une activité à faible productivité apparente et moins vers l'industrie du papier et du carton, à forte productivité apparente.

Il s'explique ensuite par une productivité du sciage et du travail du bois (le segment de la filière qui emploie le plus de salariés) sensiblement plus faible en Auvergne. Cette spécificité est due en partie à une moindre qualification de la main-d'œuvre.

La valeur ajoutée par salarié est très forte dans la sylviculture et l'exploitation forestière auvergnates, du fait de la part élevée des non-salariés dans l'emploi. Mais ce ratio très important résulte aussi des efforts particuliers réalisés en Auvergne pour mécaniser ce secteur après les tempêtes de 1982 et 1999.

Par ailleurs, l'intensité capitalistique est moins élevée en Auvergne, ce ratio étant notamment plus faible dans l'industrie du papier et du carton régionale. En effet, la production locale utilise comme intrants de la pâte à papier produite hors région ou des matériaux de recyclage. Ses établissements sont donc moins capitalistiques que certaines unités implantées dans d'autres régions, qui

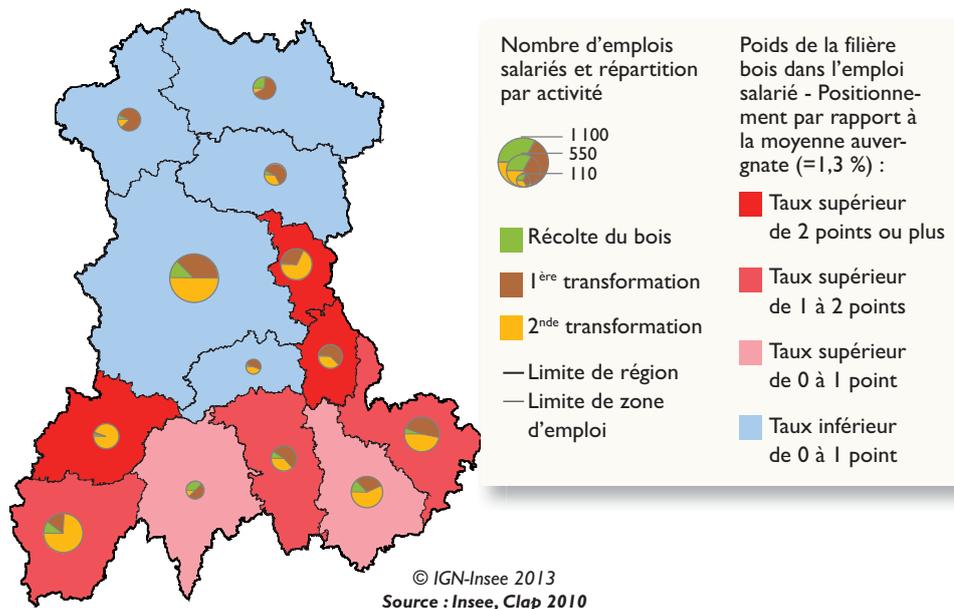
utilisent des billes de bois pour produire leur propre pâte à papier, une activité demandant d'importantes immobilisations. Les établissements régionaux sont ainsi de plus petite taille qu'en moyenne nationale (23 salariés contre 31).

Une main-d'œuvre masculine et ouvrière

En Auvergne comme sur tout le territoire français, la filière bois est très peu féminisée : 85% de ses salariés sont des hommes contre 67% toutes activités confondues. La construction en bois est l'activité où la part des hommes est la plus forte. Les femmes, quant à elles, sont plus présentes dans l'industrie du papier-carton.

Les activités de la filière bois auvergnate relèvent très majoritairement du secteur industriel, secteur gros consommateur de main-d'œuvre ouvrière. Toutefois, la part des ouvriers est encore plus élevée dans la filière bois que dans l'industrie (73% contre 57%). En effet, les segments relevant de l'industrie du bois (en particulier le sciage et le travail du bois ou la fabrication de meubles) font partie des activités industrielles qui recourent le plus à cette catégorie de salariés. Par ailleurs, la construction en bois emploie beaucoup d'ouvriers (neuf salariés sur dix) ce qui contribue à une large surreprésentation de cette catégorie socioprofessionnelle. À l'inverse, la main-d'œuvre ouvrière est moins présente dans la sylviculture et l'exploitation forestière que dans le

Part de la filière bois dans l'emploi salarié total par zone d'emploi



secteur agricole en général. Les salariés de l'Office National des Forêts, le plus souvent professions intermédiaires, dépendent de ce segment.

En 2010, plus d'un salarié sur cinq de la filière bois auvergnate a plus de 50 ans. Cette part est moindre que celle observée dans l'emploi salarié total. De même, les moins de 25 ans sont légèrement sous-représentés. Certains segments de la filière sont plus jeunes que d'autres. Dans la construction en bois par exemple, activité dont la pénibilité des métiers est assez marquée, la part des seniors est faible et celle des jeunes dépasse 35%. À l'inverse, beaucoup de seniors et peu de jeunes (8%) exercent dans l'industrie du papier-carton ou la fabrication de meubles. Ainsi, le renouvellement de la main-d'œuvre dans ces segments pourrait devenir difficile dans les années à venir. De plus, la filière emploie peu d'apprentis. Ces derniers n'y représentent que 2% des emplois salariés, soit moins que dans l'industrie, secteur où le poids de l'apprentissage est déjà très limité. ▶

Une filière plus présente au sud de la région et dans le Livradois-Forez

En Auvergne, l'importance de la filière bois dans l'emploi salarié oppose deux grands espaces.

Au sud de l'Auvergne, dans un ensemble composé du Cantal, de la Haute-Loire et du Livradois-Forez, le poids de la filière bois dans l'emploi salarié total est deux fois plus élevé qu'à l'échelon régional.

Au sein de ce territoire, les zones d'emploi d'Aurillac et de Mauriac se démarquent par l'importance de la filière bois, avec respectivement 2,6% et 5,3% de l'emploi salarié. Elles sont aussi très spécialisées dans la fabrication de meubles, qui y représente près de 80% de l'emploi salarié de la filière. De plus, cette activité se concentre dans de grands établissements : trois unités (Les Menuiseries du Centre à Ydes, LAFA Mobilier à Aurillac et Les Établissements Prieur à Vic-sur-Cère) regroupent à elles seules la quasi-totalité des effectifs. De cette concentration découle une certaine vulnérabilité de la filière dans ces zones d'emploi. La fabrication de meubles en Auvergne étant essentiellement regroupée dans ces deux zones, cette fragilité se répercute donc sur l'emploi régional de ce segment. À l'est du Puy-de-Dôme, un second espace spécifique se dessine. Il s'étend sur les zones d'emploi de Thiers, d'Ambert et d'Yssingeaux qui englobent la majeure partie du massif forestier du Livradois-Forez. Paradoxalement, la part de l'emploi salarié dans la récolte du bois y est faible. Historiquement, la prépondérance des résineux a permis le développement d'une industrie du

papier-carton. Dans la zone de Thiers, la spécialisation dans cette industrie est forte : elle occupe les deux tiers des salariés de la filière bois. L'emploi dans cette activité est d'autant plus vulnérable que les trois quarts des effectifs travaillent pour un seul établissement (Celta à Courpière). Ce dernier regroupe ainsi près de la moitié des effectifs de la filière bois de la zone.

Au nord, dans l'Allier et le Puy-de-Dôme (hors Livradois-Forez), le poids de la filière est plus faible. Dans l'Allier, elle ne représente que 0,8% de l'emploi salarié total contre 1,3% en moyenne auvergnate. Par ailleurs, la première transformation est surreprésentée dans les zones d'emploi de Moulins et de Montluçon. Cette spécialisation, couplée à une forte concentration de l'emploi dans quelques établissements importants (Berry Wood à Meaulne, la Société européenne de fabrication industrielle de cerueils à Molinet), rend cette activité assez vulnérable en cas de difficultés économiques.

À l'ouest du Puy-de-Dôme, le poids de la filière bois dans l'emploi salarié est très faible (0,6%). Toutefois, les zones d'emploi de Clermont-Ferrand et d'Issoire regroupent à elles seules près du quart des effectifs auvergnats de la filière. Ce chiffre reste cependant modeste comparé à la part de ces deux zones dans l'emploi total de la région (47%). ▶

► Méthodologie et définitions

Le champ de la filière bois correspond à un ensemble d'activités de la NAF (nomenclature d'activités française) sélectionnées par des experts. Dans l'étude présente, le champ retenu pour la filière bois est celui du «noyau», périmètre restrictif de la filière bois permettant de réaliser des comparaisons régionales.

Pour en savoir plus :

- Une méthodologie détaillée et des données complémentaires relatives à cette étude sont disponibles sur le site www.insee.fr/auvergne, rubrique «Publications».

- Contacts à la DRAAF Auvergne :

<http://www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr>
rubrique «L'Auvergne en chiffres → Forêt-bois»
srise.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr
Tél : 04 73 42 15 22